

VELAPHONE FIBRE 22

VELAPHONE FIBRE 22 SG

VELAPHONE FIBRE 22 et **VELAPHONE FIBRE 22 SG** sont des sous-couches acoustiques minces pour le bâtiment se présentant sous la forme de rouleaux.

Domaine d'emploi

VELAPHONE FIBRE 22 et **VELAPHONE FIBRE 22 SG** sont destinées à l'isolation acoustique aux bruits d'impact des sols et des planchers, constitués par :

- une chape/dalle flottante ou du carrelage scellé, mis en œuvre conformément à la norme NF DTU 52.10,
- une chape fluide, selon les dispositions prévues par son Avis Technique.

Constituants

	VELAPHONE FIBRE 22	VELAPHONE FIBRE 22 SG
Armature		Non tissé polyester
Liants	Mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques	
Epaisseur nominale		3,4 mm
Largeur utile	1000 mm	1100 mm
Face supérieure		Film plastique
Face inférieure		Non tissé de polyester
Bords longitudinaux	Languette de jointoientement adhésive de largeur 7 cm	Lignage positionné à 5 cm du bord pour le recouvrement des lés

Conditionnement

	VELAPHONE FIBRE 22	VELAPHONE FIBRE 22 SG
Dimensions du rouleau	20 m x 1,07 m	20 m x 1,10 m
Poids du rouleau	11,5 kg environ	12 kg environ
Marquage	Une étiquette d'identification est apposée sur chaque rouleau	
Conditionnement	Banderolage papier du rouleau Palette non gerbable	3 adhésifs autour du rouleau Palette non gerbable
Stockage	A l'abri des intempéries sur support plan. Lors de la mise en œuvre du produit pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du produit peut être facilitée en stockant les rouleaux, protégés de l'humidité, à au moins +10°C pendant au minimum 5 h avant leur utilisation sur chantier.	

Caractéristiques

VELAPHONE FIBRE 22 et **VELAPHONE FIBRE 22 SG** sont des sous-couches acoustiques minces (SCAM) conformes à la norme NF DTU 52.10 « Sous-couche isolante sous chape/dalle flottante ou sous carrelage scellé ».

Caractéristiques complémentaires	Performances	Référentiel
Classement sol	SC1a ₄ A et SC1b ₃ A	NF DTU 52.10
Réduction du niveau de bruit de choc pondéré	ΔL _w = 22 dB	NF EN ISO 717-2
Indice d'affaiblissement acoustique pondéré	R _w (C ; C _{tr}) = 58(-2 ; -8) dB	NF EN ISO 717-1
Augmentation de la raideur dynamique après fluage	Conforme	NF DTU 52.10
Déchirure au clou	180 N	NF EN 12310-1
Résistance au poinçonnement	0,3 mm	NF DTU 52.10
Résistance thermique	R = 0,1 m ² .K/W	NF EN 12667

Certification « Sous-couche acoustique mince »	QB n° 03a-02
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A +

Mise en œuvre

Les sous-couches acoustiques minces **VELAPHONE FIBRE 22** et **VELAPHONE FIBRE 22 SG** sont mis en œuvre la face non tissé au contact du support, sur un support sec, propre et dépoussiéré, conformément aux dispositions de la norme NF DTU 52.10.

Les lès peuvent être posés :

- avec recouvrement longitudinal de 5 cm minimum pour **VELAPHONE** posé seul,
- bords à bords pour **VELAPHONE** posé seul ou en association avec une sous-couche thermique.

Pour assurer la continuité de la protection contre la pénétration de laitance de l'ouvrage sus-jacent, le recouvrement des lès de **VELAPHONE** est assuré par :

- **VELAPHONE FIBRE 22 SG** : un ruban adhésif d'au moins 5 cm de large (par exemple **AIR'STICK**) pour les joints longitudinaux et transversaux,
- **VELAPHONE FIBRE 22** : la languette adhésive pour les joints longitudinaux et un ruban adhésif d'au moins 5 cm de large pour les joints transversaux.

Dans le cas d'une chape fluide, son Document Technique d'Application précise les dispositions à mettre en œuvre pour assurer la protection contre les pénétrations de laitance. A défaut, les dispositions ci-dessus s'appliquent.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

Les produits Velaphone Fibre 22 et Velaphone Fibre 22 SG sont des « articles » au sens du règlement européen REACH, ils ne sont pas classés dangereux.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte – réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND – enfouissement de classe II).

Tracabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du numéro d'ordre, de la date et de l'heure de fabrication.

Système de Management intégré QSE :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits.

C'est pourquoi, nous appliquons un système d'assurance de la qualité certifié suivant **ISO 9001**, couplé à un système de management environnemental certifié suivant **ISO 14001**.